

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

REGION DE NOUAKCHOTT



A.A.O N°: 05 -CPMP-RN-2024/(Relance du DAO n° N° 03-CPMP-RN-2024)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général des achats paru dans le site www.arnp.mr et www.crn.mr.
2. La Région de Nouakchott a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché achat d'un bulldozer sur chenilles répondant aux qualifications du présent DAO à un lot unique.
3. Le bulldozer sera fourni au Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T) à Tivirit dans un délai ne dépassant pas 6 mois à compter de la date de notification du Marché.
4. La Région de Nouakchott sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant, au moins, aux qualifications requises pour l'achat du bulldozer sur chenilles.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Mohamed Abdellahi O Sidi (*numéro de téléphone 37 37 47 38 et adresse électronique de la personne responsable : abdellahi.sidi@yahoo.fr*) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Région de Nouakchott Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed, Porte 207, B.P. : 5203 Nouakchott Fax : 00 222 45 25 56 09,
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont : l'autorisation du fabricant, déjà réalisé un marché de fourniture de bulldozer, la capacité autofinancée de 40% de son offre, *des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)* (voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Région de Nouakchott, Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed, Porte 207, B.P. : 5203 Nouakchott Fax : 00 222 45 25 56 09 à compter du 18/07/2024 contre le paiement non remboursable d'un montant de 15 000 MRU par versement à la trésorerie de la Région de Nouakchott. 50% dudit montant est versé dans le compte « autres services » à la Trésorerie de la Région de Nouakchott et le reste au profit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément à la réglementation en vigueur. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis. Pour les soumissionnaires ayant déjà acheté le dossier de l'appel d'offres n° 03-CPMP-RN-2024, peuvent obtenir le présent DAO gratuitement.
9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 15/08/2024 à 11 heures : 00 Minutes

GMT. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Région de Nouakchott, Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed, Porte 207, B.P. : 5203 Nouakchott Fax : 00 222 45 25 56 09. L'ouverture des plis aura lieu à la salle de réunion de la Commission des Marchés Publics de la Région de Nouakchott à l'adresse précitée, le 15/08/2024 à 11h 30mn.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) MRU valide 120 jours à compter de la date de remise des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott : 16 JUL 2024

La 1^{ère} Vice-Présidente/ Mme Hawa Mohamed Lemine SIDIBE

